



Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Herbaciaie (marais)	0.815
2	Jeune sapinière à épinette rouge	0.571
3	Marécage arbustif	0.283
4	Herbaciaie (marais)	1.191
5	Sapinière à thuya occidental et érable rouge (tourbière boisée)	4.260
6	Érablière rouge à sapin et thuya occidental (tourbière boisée)	3.091
Total		10.211

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRE	0.000
PRIVÉE	10.211



11 Limite et numéro d'unité
 --- Limite d'arrondissement
 - - - Limite de parc

Propriété - Ville de Québec
 Propriété publique - autre
 Propriété privée

m 0 100 200

Source: Del/Degain, Massé

Site 6-14

Milieux humides de la rue du Petit-Vallon

Ces deux milieux d'intérêt, situés à l'extrémité nord de la rue du Petit-Vallon, entre la route de la Bravoure et le boulevard Valcartier, comprennent plusieurs types de milieux humides offrant des paysages diversifiés. Ils sont inclus dans de plus vastes zones à drainage mauvais et imparfait, recouvrant le fond de la vallée de la rivière Nelson.

Le chapelet d'eau libre qui caractérise le milieu le plus au nord est fort attrayant pour la faune de ce grand massif forestier. D'ailleurs, le cours d'eau qui le traverse sur toute sa longueur est fréquenté par le castor, comme en témoigne la présence de nombreux chicots résultant d'anciens barrages. Malgré la présence d'un chalet dans l'unité 1, le secteur est peu perturbé.

Au sud, les deux tourbières boisées, dominées soit par le sapin baumier soit par l'érable rouge, sont les joyaux d'un très vaste marécage s'étendant vers le sud-ouest. Ces tourbières sont parcourues de nombreux sentiers forestiers et ont subi quelques coupes forestières, qui ont altéré la structure des peuplements.



Source: Del/Degain, Massé

Tout ce secteur est affecté aux activités forestières. Il est inclus dans le bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles protégé par le règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

ARRONDISSEMENT DE
 LA HAUTE-SAINT-CHARLES

